

**CERTIFICAT
DE MISE EN ROUTE
POUR MICROSTATION
D'EPURATION TRICEL®**

Nom du Client : WERTH

Utilisation (résidence principale/secondaire, gîtes, atelier,...) : résidence principale

Adresse : La Planète

Code postal : 44400 Ville : Minerval Bourgeois

Tél. : 06 68 60 50 18 Portable : 06 49 25 60 70

E-mail : laplanetesenior@gmail.com

Type de microstation : FR 6 / 4000 Numéro d'identification de la cuve : TA 8059

Numéro du compresseur : 2023 06 10

Numéro de la pompe (si applicable) :

Date d'installation : 23 / 02 / 21 Date de mise en route : 24 / 02 / 21

Nom et Société de l'Installateur (terrassier) : Maynard

Nom du Technicien (mise en route) : POUGÉ

Contrat d'entretien : ☐ contracté auprès du Partenaire exclusif Tricel
(dont dépend la garantie de bon fonctionnement de la microstation) ☐ contracté auprès d'une tierce société :
☐ refusé par le Client

Le guide d'utilisation Tricel a été remis en main propre au Client.

Signature Client : 	Signature Technicien :  © ECOVEO sarl SERVICE TECHNIQUE micro-stations et filtres compacts Tricel postes de relevage
--	--

Les microstations d'épuration Tricel® doivent être installées conformément aux préconisations du NF DTU 64.1 et du guide d'utilisation Tricel®. La mise en route de la microstation, qui ne peut être réalisée que par un technicien Tricel ou un Partenaire exclusif Tricel, ne constitue pas une réception de chantier et Tricel et/ou le Partenaire exclusif Tricel ne sauraient en aucun cas et d'aucune manière que ce soit être tenus pour responsables de la qualité et/ou de la conformité des travaux d'installation de la microstation, qui relèvent de la responsabilité exclusive de l'entreprise exécutant lesdits travaux d'installation.

Le retour de ce certificat de mise en route dûment complété et signé par les parties au siège de Tricel à Naintré est l'événement déclencheur des garanties dont fait l'objet la microstation Tricel® concernée.